



ENSEMBLE POUR VOUS  
VOS COMITÉS SECTORIELS

Avec l'aide financière de :

Québec 

# FORMATION **Organisation du travail en contexte de pandémie**

*Volet pour les gestionnaires*



**Type :** Formation en ligne

**Coût :** Gratuit

**Durée :** 2 blocs de 3 heures présentés à des dates distinctes



## Description de la formation

La COVID-19 fait surgir de nouveaux défis dans les milieux de travail. Les gestionnaires doivent se positionner quant à leur mandat et à leur pouvoir d'action en situation de pandémie/post-pandémie. Ils doivent également mettre en place des conditions de travail favorables au maintien des activités tout en offrant de la stabilité à leurs employés. Dans de telles circonstances, il est primordial que les gestionnaires adaptent l'organisation du travail au contexte actuel avec une attitude de leaders responsables et rassurants. Une approche qui permettra d'optimiser l'implantation des changements apportés.

## À qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires d'organisations ou d'entreprises de production, de transformation, de commercialisation ou de services.

## Thèmes couverts

Divisée en 2 blocs distincts de 3 heures chacun, la formation couvrira les principaux thèmes suivants :

### BLOC 1 : Planifier et organiser le travail

- Maintenir la motivation et la mobilisation en contexte de changement
- Se positionner comme leader
- Déléguer des tâches de façon efficace
- Clarifier les canaux de communication
- S'approprier les meilleures pratiques de gestion du temps et des priorités en contexte de pandémie/post-pandémie

### BLOC 2 : Mettre en place des solutions adaptées

- Adapter ses processus, procédures et politiques en lien avec la gestion des risques
- Prioriser efficacement les tâches et leur répartition
- Impliquer et engager son équipe
- Se familiariser avec un outil de résolution de problèmes
- Gérer efficacement ses relations
- Gérer en situation d'urgence

## Remboursement salarial

Le salaire des participants en formation peut être admissible à un remboursement pouvant aller jusqu'à un maximum de 25 dollars l'heure. Le remboursement des salaires peut varier entre 25 et 100 % dépendamment des subventions salariales reçues du gouvernement fédéral. Informez-vous auprès de votre comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) pour en savoir plus.

## Informations supplémentaires



- Pour la participation à la formation, vous devez vous inscrire simultanément aux 2 blocs qui auront lieu à des dates distinctes. Assurez-vous d'être disponible aux dates et heures indiquées.
- La plateforme Zoom sera utilisée pour la diffusion de la formation.
- Afin d'assurer la qualité de la formation, les admissions aux blocs de formation seront refusées après 10 minutes de retard.
- Possibilité d'obtenir du coaching personnalisé avant et après la formation. Informez-vous auprès de votre CSMO pour en savoir plus.
- Prévoir du temps (une quinzaine de minutes) pour répondre à un questionnaire de préformation.